



NOUVELLE ANNÉE, NOUVEAUX PROJETS !

La nouvelle année est bien sûr l'occasion de souhaiter à chacune et à chacun le meilleur pour les mois à venir ; c'est l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée mais aussi de regarder ce qui nous attend en 2026.

Après une année riche en réalisations avec par exemple la mise en service des nouvelles structures d'accueil extrafamilial à Fleurier (en 2024) et à Couvet (en 2025) et l'inauguration de la nouvelle chaufferie et l'extension du chauffage à distance des Bayards, le programme de l'année qui commence ne faiblira pas.

Les services communaux travailleront tout d'abord à mettre en œuvre les crédits et projets déjà approuvés par le Conseil général.

Les études techniques et économiques du projet de chauffage à distance de Môtiers entrent dans leur dernière phase pour déterminer le prix de la chaleur et valider la construction du réseau. Pour la piscine des Combes, le projet commencera avec la phase de planification et de lancement des processus de marchés publics afin de sélectionner les mandataires qui auront la responsabilité du projet. Du côté de Couvet, la rénovation de la traversée routière du village se poursuivra entre la place des Halles et la rue Saint-Gervais – une éventuelle extension du réseau de chauffage à distance pourrait d'ailleurs se greffer à ces travaux si une solution est trouvée rapidement pour réaliser une chaufferie sur le site Dubied qui fait suite à l'acceptation du dernier crédit pour la redynamisation dudit site. Le volet « accès et stationnement » du projet avancera en parallèle.

Réaliser ces projets est une chose, mais il faut déjà penser à la suite avec plusieurs demandes de crédit qui doivent être soumises au Conseil général dans l'année.

Un crédit-cadre pour l'entretien des routes doit être présenté ; il doit permettre de planifier et de réaliser les travaux de réfection du réseau routier communal pour les cinq prochaines années.

Du côté des infrastructures sportives, le programme d'entretien des terrains de foot initié par la réfection du terrain des Sugits à Fleurier se poursuivra du côté de Couvet, puisque le plan prévoyait la mise en place d'un terrain synthétique sur le terrain d'espaceVal. À l'école, un crédit pour la poursuite du développement du numérique devra également être présenté.

Enfin, ce sont plusieurs systèmes de chauffage de bâtiments communaux qui doivent aussi faire l'objet d'un rapport et d'une demande de crédit. Quatre bâtiments situés en dehors du périmètre des projets de chauffage à distance ont des chaufferies vétustes qui devront être remplacées et neuf autres bâtiments pourraient pour leur part s'intégrer à terme au projet de chauffage à distance développé par un acteur privé sur Fleurier.

Programme copieux qui connaîtra sans doute son lot de difficultés à surmonter mais que le Conseil communal et les services communaux porteront encore avec l'ambition de participer activement au dynamisme de notre commune.

Encore une excellente année à toutes et à tous ! •

avis officiels

PHOTO ANIMALIÈRE

LYNX BORÉAL

Une femelle lynx surveille son petit qui joue non loin dans la neige. •



© Kevin Beuret

ANNONCES

ABBAYE 2026

Les sociétés locales et les marchands itinérants désirant exploiter un stand ou une buvette lors de la prochaine fête de l'Abbaye du 27 au 29 juin 2026, sont priés de s'inscrire par écrit.

Les demandes doivent contenir une description succincte de l'offre proposée ainsi que les éventuelles patentes ou autorisations dont le demandeur est titulaire et qui sont en lien avec l'activité qu'il est prévu d'exercer dans le cadre de la fête. Les dimensions exactes du stand doivent également être indiquées.

Les demandes doivent être adressées à : Protection de la population, Abbaye de Fleurier, Grand-Rue 38, 2108 Couvet jusqu'au 31 janvier 2026.

Passé ce délai, les réservations ne seront plus prises en considération.

À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI ?

Consultez nos offres d'emploi sous Facebook, NEMONews et www.val-de-travers.ch/page/offres-demploi



VENTE DE TITRES DE TRANSPORT

Les **cartes journalières CFF** à prix préférentiel (à partir de 39 francs), qui permettent de se déplacer sur tout le réseau CFF durant une journée complète, sont en vente à l'Hôtel de ville de Fleurier, à l'Hôtel de ville de Couvet et à espaceVal ; ces mêmes guichets vendent maintenant aussi les billets de transport pour le réseau transN (zone tarifaire Onde Verte).

Les guichets communaux distribuent donc maintenant les billets à oblitérer (**billets simples, cartes multicourses et cartes journalières**) pour les zones 30 (entre Les Verrières, La Côte-aux-Fées et Couvet), 33 (entre Travers et Noiraigue) et aussi pour descendre à Neuchâtel (complément avec les zones 10 et 11).

Cette possibilité s'ajoute au guichet transN de la gare de Fleurier, aux automates qui restent disponibles dans toutes les gares, aux applications CFF et FAIRTIQ ainsi qu'à la nouvelle possibilité d'acheter des billets par SMS (www.transn.ch/sms). •



MISES À L'ENQUÊTE

Les nouvelles mises à l'enquête publique sont à consulter au service de l'aménagement du territoire à Couvet. **Plus d'informations :** www.vdt.ch/page/mises-lenquete-publique

Adresses	Dates limites oppositions	Bien-fonds	Descriptions
Boveresse – Plan-Essert 3	19.01.26	1378	Mise en conformité de constructions illicites
Môtiers – Rue de la Gare 16	19.01.26	1397	Extension du bâtiment de production
Fleurier – Chemin de Montenay 1	19.01.26	2759	Remplacement du chauffage existant (mazout) par une pompe à chaleur air/eau extérieure

INFORMATIONS PRATIQUES

DÉCHIQUETAGE DES SAPINS DE NOËL

Afin de permettre le recyclage des sapins de Noël, le service des travaux publics organise une matinée de déchiquetage, **le samedi 10 janvier 2026 de 8 h à 11 h 30** au chauffage à distance (CAD), Grand-Rue 18b, à Couvet.

Si vous êtes intéressés par ce service, veuillez vous rendre sur place avec votre sapin où un employé communal se tiendra à votre disposition pour la suite des opérations.

